



Veynes, le 27 janvier 2023

Monsieur le Maire de Veynes

aux

Conseillers Municipaux

Mesdames les Conseillères Municipales,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous convier à la séance du Conseil Municipal le

Jeudi 02 février 2023 à 18 heures
Salle du Conseil Municipal

en vue de l'examen de l'ordre du jour suivant :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2022.

Commission Administration – Ressources Humaines – Économie - Communication

- **CCBD**
 - ✓ Approbation du rapport n°2 de la CLECT ;
 - ✓ Approbation du rapport n°3 de la CLECT ;
- **Sictiam**
 - ✓ Conventions d'assistance de progiciel.
- **Ressources Humaines**
 - ✓ Changement tarifaire de la participation employeur en matière de santé ;
 - ✓ Régime indemnitaire de la filière police (agent de police municipale) ;
 - ✓ Tableau des effectifs : avancement de grade ;

Commission Travaux - Voirie – Réseaux – Patrimoine – Urbanisme

- ✓ Acquisition gratuite de la voirie du lotissement Le Fontenil – rue des Pommiers ;
- ✓ Vente du bien immobilier AL 591 dit « Maison des Chefs » au 23 avenue des Martyrs ;
- ✓ Convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Commission Culture - Tourisme

- ✓ Création d'une commission municipale de cinéma ;
- ✓ Convention tripartite avec la Cie le Pas de l'oiseau.

Questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre recevez, cher(e) collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Christian CILARDEAU TRUFFINET,
Maire de Veynes.